



BULLETIN INDIVIDUEL ADHÉSION 2022/2023

LE CLUB

- 16 chemin des Bogeys 73100 Grésy-sur-Aix
- www.rocetvertige.net
- rocetvertige@gmail.com
- 07.81.82.31.30

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions auront lieu au centre omnisports (gymnase) de Grésy-sur-Aix lors du forum des associations, le samedi 3 septembre 2022 de 10h à 15h30
- Les inscriptions déposées dans la boîte aux lettres du club ne sont pas acceptées
- La licence FFME est dématérialisée, vous recevrez par SMS ou email les codes qui vous permettront de l'imprimer à partir de votre espace personnel sur le site internet www.ffme.fr, il est donc indispensable de nous indiquer un numéro de téléphone portable et une adresse mail valides.

ATTENTION
NOMBRE DE PLACES LIMITÉES

**SEUL LES DOSSIERS COMPLETS SERONT
ACCEPTÉS (DANS LA LIMITE DES PLACES
DISPONIBLES)**

ACTIVITÉ ESCALADE

- Les créneaux se déroulent sur le mur d'escalade du centre omnisports de Grésy-sur-Aix (gymnase). Selon les conditions météorologiques et d'encadrement, des sorties sur des sites naturels en falaise seront proposées. Les informations seront communiquées lors des séances précédentes.
- Pour les séances en extérieur, il est indispensable de se munir de bonnes chaussures, de vêtements adaptés, chapeau, crème solaire, eau, ...
En cas de conditions météo incertaines, la décision de maintenir la séance ou de repli au gymnase est prise au plus tôt la veille, au plus tard à l'heure de la séance par l'encadrant.
- Le club dispose de matériel mis à la disposition des adhérents (cordes, baudriers, freins d'assurance, chaussons, casques).
- Créneaux samedi matin (enfants)
 - 08h30 - 09h40 (années 2014 / 2015) : 8 places
 - 09h40 - 10h50 (années 2013 / 2014) : 8 places
 - 10h50 - 12h00 (années 2012 / 2013) : 10 places
 - 12h00 - 13h20 (PERF enfants/ados) : 10 places
- Créneaux du jeudi soir (l'encadrant se réserve le droit de moduler les créneaux) :
 - 17h00 - 18h30 (années 2010 à 2013) : 10 places dont 6 débutants maximum
 - 18h30 - 20h15 (années 2009 à 2005) : 12 places
 - 20h15 - 22h00 (adultes / jeunes à partir de 2005 compris) : 12 places
- Créneaux "autonomie" loisirs adultes mardi 19h30 - 21h30 et mercredi soir 20h00 - 21h30 : autonomie obligatoire, module sécurité orange obligatoire (possibilité de le passer gratuitement au sein du club en début d'année pour ceux grim pant déjà en autonomie)
- Les créneaux débuteront le lundi 5 septembre 2022 et se termineront samedi 17 juin 2023 compris
Le gymnase étant fermé durant les vacances scolaires, aucune activité n'aura lieu durant ces périodes.

SÉCURITÉ

- Les créneaux sont encadrés par un Brevet d'Etat "Escalade" ou des initiateurs diplômés par la FFME. Ils sont là pour vous accompagner dans votre épanouissement dans l'escalade et répondre à toutes vos questions.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- L'ensemble des versements encaissés par le club (sauf licence FFME) permet de prendre en charge les frais d'encadrement, le renouvellement du matériel collectif, l'achat de prises d'escalade.
- La licence FFME n'est pas uniquement une assurance responsabilité civile et individuelle accident, c'est aussi notre représentativité pour le développement des sports alpins, des formations, la création et l'entretien des sites de pratiques, etc...
- L'association fonctionne par l'action de bénévoles (bureau du club et initiateurs encadrants). Ils pourront au cours de la saison vous demander un coup de main pour l'entretien du mur, des prises, ... et vous serez à votre tour bénévole du club.

DIVERS

- Les tarifs de la FFME sont consultables sur le site internet www.ffme.fr
- 1 règlement par adhérent
- Les tarifs indiqués sont pour l'année complète
- Pour les mineurs qui n'ont pas encore de T-shirt, l'achat de ce dernier reste obligatoire (compétitions)

LIENS

- Bulletin d'inscription : <https://www.rocetvertige.net/inscription/>
- Certificat médical : <https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/certificat-medical-type.pdf>
- Questionnaire : https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/QS-SPORT-cerfa_15699.pdf
- Notice d'assurance : <https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2021/06/PACK-REG32501-V0421-BD.pdf>

BULLETIN D'INSCRIPTION 2022/2023

(remplir en MAJUSCULE - 1 bulletin par adhérent)

Photo
obligatoire
pour les enfants

Nom

Prénom

Date de naissance

Téléphone

Adresse

Email

Cours escalade (encadrement par un BE) - places limitées		Tarifs	S/Total
Enfants samedi matin <i>(Perf = autonome)</i>	<input type="checkbox"/> 2014 / 2015 : 08h30-09h40 <input type="checkbox"/> 2013 / 2014 : 09h40-10h50 <input type="checkbox"/> 2012 / 2013 : 10h50-12h00 <input type="checkbox"/> Perf enfants/ados : 12h00-13h20	275.00 €	
Ado 1 (2010 à 2013) - 6 débutants maxi	Jeudi 17h-18h30 <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Perf	275.00 €	
Ado 2 (2009 à 2005) débutants et perf	Jeudi 18h30-20h15 <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Perf	300.00 €	
Jeunes / Adultes débutants	Jeudi 20h15 - 22h00 <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Jeune	300.00 €	
Adhésion autonomie - Passeport orange mini obligatoire		Tarifs	S/Total
Adultes en autonomie	Mardi 19h30-21h30 / mercredi 20h-21h30	180.00 €	
Options FFME (cocher ou entourer vos choix)			S/Total
Assurance FFME <input type="checkbox"/> Base (8.00 €) <input type="checkbox"/> Base + (11.00 €) <input type="checkbox"/> Base ++ (18.00 €)			
Ski de piste (5 €) Slackline (5 €) Trail (10 €) VTT (30 €) IJ1 (18 €) IJ2 (30 €) IJ3 (35 €)			
Réductions		Tarifs	S/Total
Remise Roc et Vertige pour la 2e personne (même famille)		- 3.00 €	
Remise Roc et Vertige à partir de la 3e personne (même famille)		- 6.00 €	
Réduction jeune FFME à partir de la 3e personne (même famille)		- 14.00 €	
Réduction adulte FFME à partir de la 3e personne (même famille)		- 28.50 €	
Pass'Région n°		- 30.00 €	
Déjà titulaire de la licence FFME pour l'année en cours n° licence Club	Adultes	- 55.50 €	
	Jeunes - 18 ans	- 41.00 €	
T-shirt <input type="checkbox"/> 7-8 ans <input type="checkbox"/> 9-10 ans <input type="checkbox"/> 11-12 ans <input type="checkbox"/> 13-14 ans <input type="checkbox"/> XS <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL (obligatoire pour les mineurs de par notre règlement intérieur)		5.00 €	
TOTAL			

Chèque 1 (octobre) € Espèces €

Chèque 2 (janvier) € ANCV €

Chèque 3 (mars) €

SIGNATURE

Votre dossier d'inscription doit comprendre

- La page 3 du bulletin individuel d'adhésion rempli et signé
- Avoir pris connaissance et avoir signé le règlement intérieur
- Pour les nouveaux dossiers, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escalade et sports de montagne
Pour les adhérents mineurs, la mention "compétition" doit figurer obligatoirement sur le certificat médical
Pour les adhérents de l'année précédente, remplir le questionnaire de santé téléchargeable
- Une photo d'identité pour les enfants ou photo scannée (uniquement pour les nouvelles adhésions)
- Votre règlement : espèces, chèques (1 ou 3), coupons ANCV
1 règlement par adhérent
- La notice d'assurance FFME (bulletin d'information n°1) rempli et signé (si vous ne souhaitez pas l'assurance complémentaire, cocher la case du refus de l'assurance)
- 1 enveloppe timbrée et libellée à votre adresse